



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



CULTURE
CAPITALE-NATIONALE et
CHAUDIÈRE-APPALACHES

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Lancement d'un nouvel appel à projets pour soutenir les artistes et les organismes de Québec

Québec, le 17 août 2022 - Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)** et la **Ville de Québec**, en collaboration avec **Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA)**, lancent aujourd'hui un premier appel à projets dans le cadre du *Programme de partenariat territorial de la Ville de Québec*, visant à soutenir des projets écoresponsables et favorisant les liens entre les arts et la collectivité. Les artistes, écrivaines et écrivains professionnels ainsi que les organismes artistiques professionnels situés sur le territoire de Québec ont jusqu'au **15 novembre 2022** pour déposer leurs projets auprès du CALQ.

Informations et formulaires

Pour connaître tous les détails du *Programme de partenariat territorial de la Ville de Québec*, cliquez sur le volet de votre choix (notez que vous devrez ensuite sélectionner une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information) :

Volet 1 : Artistes, écrivaines et écrivains professionnels

- [Création, production et rayonnement](#)

Pour toute question au sujet de ce volet, les personnes intéressées peuvent contacter **Anne-Julie Asselin**, conseillère en développement culturel pour Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches [par courriel](#).

Volet 2 : Organismes artistiques professionnels

- [Production, diffusion, promotion et consolidation écoresponsables](#)

Pour toute question au sujet de ce volet, les personnes intéressées peuvent contacter **Nataly Rae**, chargée de programmes au Conseil des arts et des lettres du Québec [par courriel](#) ou par la ligne sans frais, au 1 800 608-3350.

À propos de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Ville de Québec

Le *Programme de partenariat territorial de la Ville de Québec* est issu d'une entente triennale (2022-2025) entre le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Ville de Québec, en collaboration avec Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, pour laquelle un montant de 900 000 \$ a été investi afin de soutenir les projets des artistes et organismes culturels de Québec. L'entente a pour objectifs de :

- stimuler la création artistique et littéraire sur le territoire de Québec dans l'exercice de ses compétences de proximité;

- contribuer au développement artistique, à l'essor et à la diffusion des artistes, des écrivains et des écrivaines de toutes les générations et de toutes les origines et favoriser leur rétention dans leur localité;
- encourager les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur leur territoire et à l'extérieur;
- encourager les organismes artistiques professionnels à adopter des pratiques en faveur du développement durable;
- encourager les organismes artistiques professionnels à s'engager dans leur milieu et à sensibiliser leurs publics aux enjeux environnementaux et sociaux.

Les projets déposés doivent impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou des intervenants et intervenantes de la région.

À propos du Conseil des arts et des lettres du Québec

Le Conseil des arts et des lettres du Québec investit dans l'imaginaire et célèbre les succès de celles et ceux qui créent des œuvres marquantes, qui forgent notre identité culturelle et la font rayonner. Dans une perspective de développement artistique équitable et durable, le Conseil soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise la diffusion au Québec, au Canada et à l'étranger.

À propos de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Membre influent du Réseau des conseils régionaux de la culture, Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA) favorise le développement de son milieu et affirme l'importance de la culture depuis 1977. Il regroupe, concerte et représente des artistes, des organismes professionnels, ainsi que des intervenant.e.s des villes et MRC sur ses territoires. Sa mission se traduit par des actions de promotion et de représentation auprès des instances politiques, des partenaires économiques et du public, ainsi que par du soutien aux acteur.rice.s culturel.le.s œuvrant sur ses territoires.

– 30 –

Sources :

Myriam Lefebvre

Conseillère en communication
Conseil des arts et des lettres du Québec
1 800 608-3350
myriam.lefebvre@calq.gouv.qc.ca
[Facebook](#) — [Twitter](#) — [Instagram](#)

Carine Loranger

Conseillère en communication
Ville de Québec
418 641-6210
carine.loranger@ville.quebec.qc.ca

Emmanuelle Belleau

Conseillère en communication
Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
418 523-1333, poste 231
emmanuelle.belleau@culture-quebec.qc.ca